

Charte de l'Association Lire et Ecrire (complète)

Préambule

La charte est le fondement de l'Association Lire et Ecrire. Elle définit le cadre de ses actions et de sa philosophie. Elle affirme les valeurs et l'éthique qui définissent son identité.

L'Association Lire et Ecrire s'engage à respecter les principes et les engagements définis dans cette charte et attend la même adhésion de ses membres actifs.

La charte encadre les documents de base suivants :

- les statuts, qui définissent notamment les buts et le fonctionnement de l'Association ;
- le statut du personnel salarié ;
- les approches pédagogiques, le concept de qualité et le concept de formation ;
- les stratégies et priorités, document en préparation.

Vision

L'illettrisme décrit la situation des personnes scolarisées qui ne maîtrisent pas ou insuffisamment la lecture, l'écriture ou le calcul; l'analphabétisme concerne la situation des personnes qui n'ont pas ou presque pas été scolarisées et qui n'ont jamais appris à lire ni à écrire à l'école.

Dans une société prônant l'efficacité, la rapidité et la flexibilité, ne pas savoir suffisamment lire et écrire est un facteur d'exclusion économique, sociale et culturelle. L'expansion de l'utilisation des nouvelles technologies dans le monde du travail, dans la société civile et jusque dans la vie quotidienne ajoute de nouveaux obstacles aux personnes en situation d'illettrisme et diminue leurs chances d'intégration. Le coût économique de l'illettrisme est important. Au-delà des difficultés individuelles qu'il pose aux adultes concernés, l'illettrisme est une problématique sociale qui implique toute la communauté.

L'Association Lire et Ecrire s'engage pour une société qui met tout en œuvre pour permettre l'accès à l'écrit à tout un chacun et ceci à tous les âges de la vie.

Donner accès à l'écrit, c'est donner des outils pour mieux comprendre le monde, pour mieux s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement. C'est donner accès à l'autonomie, à la participation et à l'intégration.

Lire et Ecrire : un droit – une liberté !

Le droit d'apprendre à lire et à écrire

- c'est le droit de chaque personne au libre choix d'une formation répondant à ses attentes et à ses besoins;
- c'est le droit de poursuivre cette formation le temps qu'elle juge nécessaire pour atteindre ses objectifs;
- c'est le droit de trouver près de chez soi un cours de qualité, reconnaissant ses expériences et ses savoirs, ses capacités et ses rythmes d'apprentissage ainsi que sa culture;
- c'est le droit de questionner et de réfléchir, le droit à l'imagination et le droit à la création, le droit de lire et écrire son histoire;
- c'est le droit de s'émanciper et d'accéder à l'autonomie;
- c'est le droit pour tous à une réelle participation économique, sociale, culturelle et politique; base d'une démocratie vivante.

Engagements face à la société

Engagement politique et économique

L'Association Lire et Ecrire fait appel aux autorités pour réunir les différents partenaires concernés par l'illettrisme afin de tendre vers une solution globale du problème.

L'Association Lire et Ecrire s'engage à faire reconnaître la problématique de l'illettrisme par le monde politique, afin que le droit de chacun à la formation de base soit reconnu et appliqué. Dans ce sens, elle s'engage notamment à obtenir les bases légales et financières nécessaires pour que tous, enfants, jeunes et adultes, puissent acquérir les savoirs de base.

L'Association Lire et Ecrire encourage les milieux économiques à développer la formation des employés les moins qualifiés. Elle est convaincue qu'une telle formation participe à l'augmentation de la compétitivité des entreprises par l'élévation du niveau des compétences et à la polyvalence du personnel le moins qualifié. Elle permet à ce personnel d'intégrer l'évolution technologique, de rester en contact avec les entreprises en mutation et prévient ainsi le chômage.

L'Association favorise par ailleurs la prise en compte de toute personne en situation d'illettrisme dans l'organisation et le fonctionnement social et économique afin de lui permettre l'accès – notamment à travers un accueil de qualité et des procédures administratives simples - à l'ensemble des services, activités et informations de la cité.

Sensibilisation

L'Association Lire et Ecrire s'engage à mener ses actions de sensibilisation en collaboration avec les personnes en situation d'illettrisme, considérant leur témoignage comme élément mobilisateur.

Elle s'engage à rendre publique la problématique de l'illettrisme, à briser le tabou et à diminuer le sentiment de honte qui peut l'accompagner. L'Association fait en sorte que chaque personne se sente interpellée par l'illettrisme et agisse à son niveau.

Elle encourage les personnes concernées à entrer en formation.

Formation d'adultes en situation d'illettrisme

Le participant au cours, avec ses besoins et ses projets, est au centre de toute action de formation.

Les cours de l'Association s'adressent à des adultes présentant un faible niveau de compétences de base en lecture, écriture et/ou calcul et qui désirent suivre un cours de leur propre initiative. L'Association accepte des personnes de langue maternelle française ou francophones, pouvant utiliser le français comme langue de communication orale. Les cours s'adressent à des personnes ayant éprouvé des difficultés d'apprentissage ainsi qu'à des personnes peu ou pas scolarisées. La priorité est donnée aux personnes en situation de précarité, d'exclusion ou confrontées à des difficultés sociales.

La formation des adultes dans les domaines de la lecture, de l'écriture et du calcul vise à développer la capacité d'apprendre à apprendre et à gérer l'apprentissage de façon autonome. Cette capacité permet l'accès à d'autres formations continues et professionnelles. Elle vise également une meilleure utilisation de l'écrit dans le quotidien. Elle permet de renforcer la confiance en soi et l'autonomie.

Elle conduit l'apprenant vers une réelle appropriation de l'écrit lui permettant de l'utiliser comme moyen de compréhension, d'expression, de communication et de création. Il s'agit aussi d'amener chacun vers de nouvelles découvertes et de donner une ouverture à la vie culturelle.

L'accès à l'écrit permet de pouvoir agir sur sa situation, ce qui implique d'apprendre à prendre la parole et à exprimer un point de vue. Il s'agit de pouvoir se situer dans un environnement social et politique, mais aussi technologique, dans un contexte en évolution rapide.

Prévention

La prévention de l'illettrisme doit être comprise comme un processus qui commence à la naissance et se poursuit au-delà de la scolarité obligatoire. Elle a pour but de contribuer à ce que chacun puisse apprendre à lire et à écrire.

L'Association Lire et Ecrire initie ou participe à des projets de prévention de l'illettrisme, notamment par le dialogue avec les milieux de l'enseignement et de l'éducation et par la construction de réseaux de partenaires.

Recherche

L'Association développe des recherches visant à mieux connaître la problématique de l'illettrisme et le contexte social, économique et politique dans lequel il se manifeste. Elle considère la recherche également comme un outil fondamental pour la définition de ses stratégies d'action et la mesure de leur efficacité. D'autres recherches visent le développement d'une pédagogie adaptée aux adultes en situation d'illettrisme et à l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation.

Engagements face aux différents acteurs

Engagements vis-à-vis des collaborateurs bénévoles

L'Association considère l'engagement bénévole comme un acte librement consenti. Elle s'engage à valoriser le travail bénévole. Elle mobilise et fidélise les personnes prêtes à s'engager en leur garantissant un accueil et un encadrement de qualité et en précisant les tâches à accomplir. Elle assure une information, une formation et un suivi en rapport avec l'activité réalisée.

Engagements vis-à-vis des collaborateurs salariés

L'Association s'engage à proposer un cadre de travail permettant le développement et l'amélioration constante des compétences ainsi qu'à valoriser le travail accompli. Elle s'engage à respecter le "statut du personnel salarié" et les procédures définies pour la gestion des contrats et des ressources humaines.

Engagements des collaborateurs bénévoles et salariés vis-à-vis de l'Association

Chaque collaborateur et collaboratrice s'engage à respecter la charte de l'Association ainsi que les documents présentés en préambule. Chacun s'engage à travailler de façon ciblée à leur réalisation. Les collaborateurs mettent à disposition d'autres membres ou groupes de l'Association leurs expériences, leur savoir et le matériel développé dans le cadre de leur travail.

Engagements vis-à-vis des participants aux cours

L'Association Lire et Ecrire s'engage à proposer des cours de qualité dispensés par des formateurs et formatrices compétents et qualifiés. L'aspect financier ne doit pas être un obstacle au suivi des cours.

L'avis des participants est sollicité aussi souvent que possible sur les sujets les concernant. L'Association s'engage à créer des espaces qui permettent aux apprenants de participer activement à leur propre apprentissage, à la dynamique du cours ainsi qu'à la réalisation des buts de l'Association.

L'Association garantit la plus stricte confidentialité par rapport à toutes les informations concernant les apprenants et s'engage à ne diffuser ces données qu'avec leur accord.

Engagements des participants aux cours vis-à-vis de l'Association

Les participants aux cours s'engagent à respecter le cadre du cours.

Ils ont la possibilité d'adhérer à l'Association.

Le vécu de l'illettrisme place les participants dans un rôle d'experts. Dans ce sens, leur participation active à la réflexion et aux actions de sensibilisation est encouragée.

Engagements de l'Association vis-à-vis des partenaires externes

L'Association Lire et Ecrire s'engage à travailler en réseau et à construire les partenariats les plus importants et les plus ouverts possible afin que les besoins des adultes en situation d'illettrisme soient reconnus et intégrés dans des projets plus larges développant et intensifiant la participation active.

Vis-à-vis de ses partenaires, elle s'engage en particulier à développer des actions conformes à la charte et aux statuts qui répondent de façon adéquate aux besoins identifiés et qui tiennent compte de l'évolution de la situation économique et sociale. L'Association assure la réalisation d'un travail de qualité et son évaluation constante. Elle s'engage à présenter des rapports et des comptes transparents.

Charte approuvée par l'Assemblée générale du 16 mai 2008